

CHAPITRE XXVI.

Ordonnances touchant les diverses parties du tabernacle.

1 Vous ferez le tabernacle en cette manière : Il y aura dix rideaux de fin lin retors, de couleur d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois. Ils seront parsemés d'ouvrages de broderie.

2 Chaque rideau aura vingt-huit coudées de long et quatre de large. Tous les rideaux seront d'une même mesure.

3 Cinq de ces rideaux tiendront l'un à l'autre, et les cinq autres seront joints de même.

4 Vous mettrez des cordons d'hyacinthe aux bords des rideaux des deux côtés, afin qu'ils puissent s'attacher l'un à l'autre.

5 Chaque rideau aura cinquante cordons de chaque côté, placés de telle sorte que lorsqu'on approchera les rideaux, les cordons de l'un répondent à ceux de l'autre, et qu'on puisse les attacher ensemble.

6 Vous ferez aussi cinquante anneaux d'or, qui serviront à joindre ensemble les deux voiles composés chacun des cinq rideaux, afin qu'il ne s'en fasse qu'un seul tabernacle.

7 Vous ferez encore onze couvertures de poils de chèvres pour couvrir le dessus du tabernacle.

8 Chacune de ces couvertures aura trente coudées de long et quatre de large; et elles seront toutes de la même mesure.

9 Vous en joindrez cinq ensemble séparément, et les six autres se tiendront aussi l'une à l'autre, en sorte que la sixième puisse se replier en deux au frontispice du tabernacle.

10 Vous mettrez aussi cinquante cordons au bord d'une de ces couvertures, afin qu'on puisse la joindre avec l'autre qui est proche; et cinquante au bord de l'autre, pour l'attacher à celle qui la touchera.

11 Vous ferez aussi cinquante boucles d'airain, par lesquelles vous ferez passer ces cordons, afin que de toutes ces couvertures il ne s'en fasse qu'une seule.

12 Et parce que de ces couvertures destinées à couvrir le tabernacle, il y en aura une de surplus, vous en emploierez la moitié pour couvrir le derrière du tabernacle.

13 Et comme ces couvertures débordent d'une coudée d'un côté, et d'une coudée de l'autre, ce qui pendra de surplus servira à couvrir les deux côtés du tabernacle.

14 Vous ferez encore, pour mettre à couvrir le tabernacle, une troisième couverture de peaux de moutons teintes en rouge; et par-dessus vous y en mettrez encore une quatrième de peaux teintes en violet.

15 Vous ferez des ais de bois de setim

pour le tabernacle, qui se tiendront debout étant joints ensemble.

16 Chacun de ces ais aura dix coudées de haut, et une coudée et demie de large.

17 Chaque ais aura une rainure d'un côté et une languette de l'autre, afin qu'ils s'emboîtent l'un dans l'autre; et tous les ais seront disposés de cette même manière.

18 Il y en aura vingt du côté méridional qui regarde le vent du midi.

19 Vous ferez fondre aussi quarante bases d'argent, afin que chaque ais soit porté sur deux bases qui en soutiennent les deux angles.

20 Il y aura aussi vingt ais au second côté du tabernacle qui regarde l'aquilon.

21 Ils seront soutenus sur quarante bases d'argent, chaque ais en ayant deux pour le porter.

22 Mais vous ferez six ais pour le côté du tabernacle qui regarde l'occident;

23 et deux autres qui seront dressés aux angles du derrière du tabernacle.

24 Ces ais seront joints depuis les bas jusqu'au haut, et ils seront tous emboîtés l'un dans l'autre. Deux ais aussi qui seront mis aux angles, seront joints comme les six autres.

25 Il y aura donc au fond huit ais en tout, qui auront seize bases d'argent, chaque ais en ayant deux pour le soutenir.

26 Vous ferez aussi des barres de bois de setim, cinq pour tenir fermes tous les ais d'un des côtés du tabernacle.

27 cinq autres pour l'autre côté, et cinq de même pour celui qui regarde l'occident.

28 Elles s'appliqueront de travers contre tous ces ais depuis un bout jusqu'à l'autre.

29 Vous couvrirez les ais de lames d'or, et vous y ferez des anneaux d'or pour y passer les barres de bois qui tiendront ensemble tous les ais; et vous couvrirez aussi ces barres de lames d'or.

30 Vous dresserez le tabernacle selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

31 Vous ferez aussi un voile de couleur d'hyacinthe, de pourpre, et d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, où vous tracerez un ouvrage de broderie avec une agréable variété.

32 Vous le suspendrez à quatre colonnes de bois de setim, qui seront couvertes d'or, et qui auront des chapiteaux d'or et des bases d'argent.

33 Le voile tiendra aux colonnes par des anneaux. Vous mettrez au dedans du voile l'arche du témoignage, et le voile séparera le saint d'avec le saint des saints.

34 Vous mettrez aussi dans le saint des saints le propitiatoire au-dessus de l'arche du témoignage.

35 Vous mettrez la table au dehors du voile, et le chandelier vis-à-vis de la table au côté du tabernacle qui est au midi, parce que la table sera placée du côté du septentrion.

36 Vous ferez aussi pour l'entrée du tabernacle un voile qui sera d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de fin lin retors, sur lequel vous ferez un ouvrage de broderie.

37 Le voile sera suspendu à cinq colonnes de bois de setim couvertes d'or, dont les chapiteaux seront d'or et les bases d'airain.

CHAPITRE XXVII.

Ordonnances pour l'autel des holocaustes, le parvis, les vases sacrés, l'huile et les lampes.

1 Vous ferez aussi un autel de bois de setim, qui aura cinq coudées de long et autant de large, c'est-à-dire, qu'il sera carré, et aura trois coudées de haut.

2 Quatre cornes s'éleveront des quatre coins de l'autel, et vous le couvrirez d'airain.

3 Vous ferez pour l'usage de l'autel des vaisseaux qui serviront à en recevoir les cendres, des tenailles, des pincettes, des crocs, des brasiers; et vous ferez toutes ces choses d'airain.

4 Vous ferez aussi une grille d'airain en forme de rets, qui aura quatre anneaux d'airain aux quatre coins,

5 et vous les mettrez au-dessous du foyer de l'autel. La grille s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6 Vous ferez aussi pour l'autel deux bâtons de bois de setim, que vous couvrirez de lames d'airain.

7 Vous les ferez passer dans les anneaux des deux côtés de l'autel, et ils serviront à le porter.

8 Vous ne ferez point l'autel solide, mais il sera vide et creux au dedans, selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

9 Vous ferez aussi le parvis du tabernacle. Au côté du midi vous dresserez des rideaux de fin lin retors. Chaque côté aura cent coudées de long.

10 Vous y poserez vingt colonnes, avec autant de bases d'airain : leurs chapiteaux et leurs ornemens seront d'argent.

11 Il y aura de même du côté de l'aquilon des rideaux de cent coudées de long, avec vingt colonnes qui auront chacune leurs bases d'airain, leurs chapiteaux et leurs ornemens d'argent.

12 La largeur du parvis qui regarde l'occident aura cinquante coudées, le long de laquelle vous mettrez des rideaux, et dix colonnes avec autant de bases.

13 La largeur du parvis qui regarde l'orient aura aussi cinquante coudées.

14 Vous y mettrez des rideaux d'un côté dans l'espace de quinze coudées, et trois colonnes avec autant de bases.

15 Vous mettrez de l'autre côté des rideaux dans le même espace de quinze coudées, avec trois colonnes et autant de bases.

16 A l'entrée du parvis, vous mettrez dans l'espace de vingt coudées des rideaux d'hyacinthe et de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, le tout en ouvrage de broderie. Cette entrée aura quatre colonnes avec autant de bases.

17 Toutes les colonnes du parvis tout autour seront revêtues de lames d'argent : elles auront leurs chapiteaux d'argent, et leurs bases d'airain.

18 Le parvis aura cent coudées de long, cinquante de large, et cinq de haut. Ses rideaux se feront de fin lin retors, et les bases seront d'airain.

19 Tous les vases qui serviront à tous les usages et à toutes les cérémonies du tabernacle, et tous les picux qui seront employés tant au tabernacle qu'au parvis, seront d'airain.

20 Ordonnez aux enfans d'Israël de vous apporter l'huile la plus pure des olives qui auront été pilées au mortier, afin que les lampes brûlent toujours

21 dans le tabernacle du témoignage, hors le voile qui est suspendu devant l'arche du témoignage. Aaron et ses enfans prépareront et placeront les lampes, afin qu'elles luisent jusqu'au matin devant le Seigneur. Ce culte se continuera toujours, et passera de race en race parmi les enfans d'Israël.

CHAPITRE XXVIII.

Ordonnances touchant les habits pontificaux et sacerdotaux.

1 Faites aussi approcher de vous Aaron votre frère avec ses enfans, en les séparant du milieu d'Israël, afin qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce, Aaron, Nadab, Abiu, Eleazar et Ithamar.

2 Vous ferez un vêtement saint et sacré à Aaron votre frère, pour la gloire et l'ornement du culte divin.

3 Vous parlerez à tous ceux dont le cœur est plein de sagesse, et que j'ai remplis de l'esprit d'intelligence, afin qu'ils fassent des vêtemens à Aaron votre frère, et qu'étant ainsi sanctifié, il me serve dans son ministère.

4 Voici les vêtemens qu'ils feront : Le rational, l'éphod, la robe de dessous l'éphod, la tunique de lin qui sera plus étroite, la mitre, et la ceinture. Ce seront là les vêtemens saints qu'ils feront pour Aaron votre frère, et pour ses enfans afin qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce.

5 Ils y emploieront l'or, l'hyacinthe, la